ALEXIS ANNÈS
ADELINE BOUVARD
ADELA RIGOLLET-DAVIS

Questionner les façons de se nommer pour comprendre les rapports à la profession

Le cas des installés non issus du milieu agricole en Quercy

What's in a name?
Understanding Professional Positioning in Agriculture Through SelfNaming
Evidence from Nex Entrants to Farming in South West France

Regards Sociologiques, n°67, pp.27-44

ALEXIS ANNÈS
ADELINE BOUVARD
ADELA RIGOLLET-DAVIS

Questionner les façons de se nommer pour comprendre les rapports à la profession

Le cas des installés non issus du milieu agricole en Quercy

What's in a name? Understanding Professional Positioning in Agriculture Through SelfNaming
Evidence from Nex Entrants to Farming in South West France

Mots-clés :
Dénomination professionnelle
Identité professionnelle
Agriculture
Nouveaux actifs agricoles

Dans un contexte de recomposition de la population agricole, cet article interroge les dénominations professionnelles mobilisées par les personnes non issues du monde agricole et qui décident de s'engager dans cette profession. Partant du postulat que se nommer est un processus permettant de se construire une identité professionnelle, nous interrogeons les dénominations choisies par ces nouveaux/nouvelles arrivants/arrivantes pour comprendre comment elles et ils se positionnent dans le champ professionnel fragmenté. Notre étude s'appuie sur des entretiens semi-directifs auprès de femmes et d'hommes installés dans les régions du Quercy et du Segala. Malgré des parcours de vie variés, des origines sociales diverses, et des dotations en capital économique, social ou culturel différenciées, un attrait commun pour le terme « paysan/paysanne » ressort de nos entretiens. Si le terme est posé en consensus en opposition à celui d'exploitant agricole, il ne trouve pas une définition mais plusieurs. Pour les personnes enquêtées, il continue d'évoquer l'ancrage dans un territoire, un lien avec la nature fort, ou encore un héritage culturel, qui renvoient à une forme de stabilité. Cependant, en parallèle, il évoque également le changement, la nécessité de transition vers des systèmes agricoles autonomes et équitables.

Keywords:
Profesional dénomination
Profesional identity
Agriculture
New entrants to farming

In a context marked by the reconfiguration of the agricultural population, this article examines how individuals who did not grow up within a farm family, yet choose to enter the agricultural sector, name themselves. Assuming that self-designation constitutes a fundamental process in the construction of professional identity, we analyze the terms selected by these newcomers in order to understand how they position themselves within a fragmented professional field. The study draws on semistructured interviews conducted with men and women who have established themselves in South West France (Quercy and Segala regions). Despite heterogeneous life trajectories, diverse social backgrounds, and varying levels of economic, social, and cultural capital, our findings highlight a shared preference for the term *"paysan" ("peasant")*. Although this term is broadly mobilized in contrast to *"exploitant agricole" ("farm operator")*, it does not correspond to a unified definition but instead encompasses multiple meanings. For the respondents, *"paysan"* continues to evoke territorial rootedness, a strong connection to nature, and cultural heritage—dimensions associated with stability and continuity. Yet simultaneously, it also signals change, particularly the imperative to transition toward more autonomous and equitable agricultural systems.

INTRODUCTION

> « La manière dont les travailleurs de la terre se nomment et dont ils sont nommés indique la conscience de soi qu'ils ont et le rôle que les sociétés leur confèrent[1] ».

Agriculteur, chef d'exploitation, paysan, ou encore cultivateur, les façons de nommer les travailleurs du secteur agricole sont nombreuses et n'ont pas toutes la même puissance évocatrice, mais surtout, elles ne sont pas neutres. De façon générale, les dénominations représentent des enjeux de luttes qui permettent d'imposer une vision du monde[2]. En agriculture, elles dénotent différentes façons de produire, de penser l'activité, d'être en rapport à la terre, à la nature et au territoire. En d'autres termes, elles suggèrent des rapports différenciés à la profession et des visions plurielles de ce qu'est (et de ce que doit être) l'agriculture. Depuis plusieurs décennies, elles sont l'objet de débats au sein même de la population agricole, mais aussi parmi celles et ceux qui la décrivent (les chercheurs) ou qui l'accompagnent (les organisations professionnelles agricoles). Ainsi, nommer les « travailleurs du secteur agricole »[3], revient à les placer dans des positions sociales leur conférant des rôles spécifiques. Quand, dans les années 1960, les politiques et les chercheurs font référence aux « paysans », ils parlent d'un groupe social incarnant le passé, ancré dans des traditions et refusant la modernité. Quand l'État, au travers de la statistique agricole, mobilise les termes de « chef d'exploitation », « exploitant » ou « co-exploitant », c'est le désir de rapprocher la gestion de la production agricole d'une gestion d'entreprise classique. Le chef d'exploitation exerce des tâches (techniques, économiques, sociales) relevant de compétences entrepreneuriales spécifiques. D'ailleurs, cette dénomination (« exploitant agricole ») est reprise dès la fin de la Seconde Guerre mondiale par la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), aujourd'hui syndicat agricole majoritaire, pour mettre l'accent sur la dimension économique de l'activité agricole, et non sa dimension « mode de vie ». En revanche, quand la Confédération paysanne, syndicat agricole né dans les années 1980, revendique le titre de « paysan », en s'opposant volontairement au terme de chef d'exploitation, il s'agit de prendre ses distances avec une agriculture dite productiviste, et d'inscrire l'activité agricole en rupture avec des décennies d'intensification.

En sciences humaines et sociales, les dénominations professionnelles ont été peu étudiées. Dans leur ouvrage *Noms de métiers et catégories professionnelles*, G. Hanne et C. Judde de Lariviere relèvent ce paradoxe : données les plus mobilisées par les historiens, elles sont rarement l'objet d'études spécifiques[4]. Pourtant, le processus de dénomination professionnelle n'est pas neutre, et mérite que l'on s'arrête dessus. Questionnant justement les identités professionnelles agricoles, déjà plurielles dès la fin des années 1970, P. Rambaud explique : « Nommer, c'est en effet identifier socialement quelqu'un, l'individualiser pour le distinguer des autres. C'est aussi le choisir pour remplir une fonction »[5]. Ainsi, nommer ou se nommer est un processus permettant de se construire une identité professionnelle. C'est une façon de se représenter à soi et aux autres, autrement dit, une manière de se positionner et d'exister dans le champ social. Choisir une dénomination professionnelle ou en attribuer une, revient à positionner les individus ou les groupes sociaux dans le champ social[6]. Comme suggéré par A. Abbott, en se nommant, les professions revendiquent, et mettent en avant, dans la sphère publique un champ de compétences et un savoir d'expert, qui les distinguent[7]. La question de la distinction est d'ailleurs centrale dans le processus de dénomination. En effet, se nommer revient à la fois à créer un collectif autour d'une communauté de pratiques et à en exclure certaines personnes (ou groupes sociaux). De plus, le processus de dénomination n'est pas exempt de relations de pouvoir. Au gré des évolutions d'une profession, ou par simple désaccord autour des compétences, des rôles, des individus qui l'occupent, plusieurs dénominations peuvent exister simultanément. Des luttes peuvent alors intervenir permettant d'asseoir une légitimité professionnelle dans un espace compétitif. Comme le souligne C. Rabier[8], « la variété chatoyante des désignations, comme leurs manipulations, conduisent à s'interroger sur les clivages et les enjeux de pouvoir » qui traversent un champ professionnel. Ainsi, pour un individu, choisir une dénomination parmi d'autres dans un champ professionnel donné revient à se positionner au sein de ces luttes, et à y prendre part[9].

Se nommer en agriculture, revient donc à se positionner dans le paysage professionnel agricole. Ces débats ne sont pas nouveaux et marquent l'agriculture depuis plusieurs décennies. Le contexte actuel de recomposition de la population agricole, dont le renouveau ne repose plus exclusivement sur la transmission familiale,

1 Rambaud Placide. « Pour une sociologie de la dénomination » *in* Rambaud Placide (dir.), *Sociologie Rurale : Recueil de texte*, Berlin, De Gruyter Mouton Édition, 1976, pp. 95-100.
2 Bourdieu Pierre, « L'identité et la représentation : Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°35, 1980, pp. 63-72.
3 Afin de ne pas imposer notre propre vision de ce que devrait être « la bonne » dénomination pour évoquer la population agricole, nous avons choisi de nous référer aux « travailleurs du secteur agricole ».
4 Hanne Georges & Judde de Larivière Claire, *Noms de métiers et catégories professionnelles*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2010.
5 Rambaud Placide, « Pour une sociologie de la dénomination » *in* Rambaud Placide (dir.), *Sociologie Rurale, op. cit.*, p.96
6 Boltanski Luc, *Les Cadres. La Formation d'un Groupe Social*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1982.
7 Abbot Andrew, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, The University of Chicago Press, 1988.
8 Rabier Christelle, « The System of Professions, entre sociologie et histoire. Retour sur une recherche » *in* Demaziere Didier & Jouvenet Morgan, *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, Paris, Éditions EHESS, 2016, pp. 319-340
9 Perrenoud Marc, « Nomination et identité professionnelle, approche socio-anthropologique : une enquête de terrain parmi les artisans des Corbières » *in* Hanne Georges & Judde de Larivière Claire, *Noms de métiers*, *op. cit.*, pp. 295-308.

invite à poursuivre ce questionnement[10]. En effet, si l'agriculture demeure un secteur marqué par une forte endo reproduction (en 2022, 67 % des agriculteurs exploitants, hommes et femmes, ont un père agriculteur ou une mère agricultrice[11]), depuis le début des années 2000, ce chiffre s'érode peu à peu. Nous voyons s'engager en agriculture des personnes extérieures au monde agricole (dont les parents n'exerçaient pas la profession agricole, et/ou des personnes originaires de milieux urbains). Récemment, A. Dain *et al.* ont montré qu'en 2018 et 2022, en France, 45 % des personnes s'installant en agriculture n'avaient pas de parents agriculteurs[12]. Ce type d'installation n'est pas nouveau, comme l'a montré C. Rouvière[13], depuis les années 1970, plusieurs vagues de nouveaux arrivants souhaitant un « retour à la terre » se succèdent. Cependant, leur proportion semble s'accroître depuis quelques années. Ces installations sont présentées par la presse agricole[14], les organismes d'accompagnement[15] ou les pouvoirs publics[16], comme pouvant apporter une solution à l'enjeu de renouvellement des générations et pallier la diminution continuelle de la population agricole.

Quand nous nous intéressons aux profils socio-démographiques de cette population, la littérature émergente évoque une hétérogénéité des profils, tant sur la pluralité des parcours, les motivations et le sens donné à l'installation, ou encore le rapport à la terre et au vivant[17]. De cette hétérogénéité naît une difficulté à appréhender cette population dans toute sa singularité, et se traduit par une impossibilité à la nommer, ou du moins à la qualifier de façon à refléter finement les discours et les parcours des individus qui la composent. Fréquemment qualifiés de « néo-ruraux », on retrouve également les termes de « néo-agriculteurs » ou « néo-paysans ». Le préfixe « néo » les inscrit dans la continuité des travaux sur la néo-ruralité, notamment dans les pas des sociologues D. Hervieu-Léger et B. Hervieu[18]. Si E. Fougier les nomme « néo-paysans », c'est parce que selon lui, elles choisissent de s'installer pour « révolutionner de façon silencieuse l'agriculture »[19]. P. Dolci et C. Perrin préfèrent à l'inverse parler de « néo-agriculteurs », afin de s'éloigner du terme de « paysans », jugé trop militant. Pour ces autrices, la catégorie de « néo-paysans » est ainsi intégrée dans le groupe plus global des « néo-agriculteurs », lui-même inscrit dans les « néo-ruraux »[20]. Cette définition est proche de celle donnée également par C. Scorsino, E. Polge et M. Debolini, qui identifient les « néo-agriculteurs » comme des agriculteurs d'origine néo-rurale en reprise d'exploitations non héritées des parents[21]. Du côté des politiques publiques, l'usage de l'acronyme « nouvel actif agricole » était récemment recommandé pour désigner ces nouveaux arrivants dans la profession[22].

Les dénominations multiples semblent traduire la difficulté à caractériser cette population émergente. Qui sont-ils vraiment ? Comment les nommer, et donc les positionner dans le paysage professionnel agricole ? Comme l'écrit L. Martin-Meyer : « tantôt Hors Cadres Familiaux (HCF), tantôt néo-agriculteurs ou, au choix, Non Issus du Milieu Agricole (NIMA), nouveaux entrants, néo-paysans… on a du mal à les nommer »[23].

10 Dain Antoine, Leroux Caroline, Mazaud Caroline & Bertille Thareau, « Qui s'installe en agriculture aujourd'hui ? », Centre d'Études et Prospective, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Analyse #215, 2025, pp. 1-4 ; Le Brun Chloé, Annès Alexis & Kneib Coline, « Devenir agricultrice en Quercy : entre recomposition et persistance des inégalités de genre », Centre d'Études et Prospective, ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Analyse #214, 2025, pp. 1-4

11 INSEE, « Portrait des Professions en France en 2022 », *Insee Focus*, n°324, 29 avril 2024. https://www.insee.fr/fr/statistiques/8173452. Consulté le 11 avril 2025.

12 Dain Antoine, Leroux Caroline, Mazaud Caroline & Bertille Thareau, « Qui s'installe en agriculture aujourd'hui ? », *op. cit.*

13 Rouvière Catherine. *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Histoire), 2015.

14 Batut Marie-Astrid, Dibet Audrey, de Gaillard Clothilde, Marguet Astride & Mongenier Laurine, « S'installer sans être issu du milieu agricole », *La France agricole*, février 2025.

15 Chouteau Alizée, Bousses Maeva & Lescoat Philippe, *Les personnes non issues du milieu agricole : le futur du renouvellement des générations en élevage ?*, Rapport d'Étude, IDELE (Institut de l'élevage), 2020.

16 Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, « Les nouveaux actifs agricoles : portraits socio-démographiques, trajectoires, insertions », Appel à projets de recherche 2023, Centre d'études et de prospective, octobre 2023.

17 Dain Antoine et al., « Qui s'installe en agriculture aujourd'hui ? » *op. cit.* ; Le Brun Chloé, et al., « Devenir agricultrice en Quercy, *op. cit.* ; Gazo Cécile, « Se convertir à l'agriculture : du retour au recours à la terre », *Études rurales*, vol.1, n°2011, 2023, pp. 140-163 ; Dolci Paula & Perrin Coline, « Retourner à la terre en Sardaigne, crises et installations en agriculture », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, n°33, 2017, pp. 145-167.

18 Hervieu-Léger Danielle & Hervieu Bertrand, *Le retour à la nature. Au fond de la forêt… l'État*, Paris, Seuil, 1979. Ces auteurs avaient caractérisé les installations néorurales des années 1970 qui étaient portées par de jeunes urbains, ayant une forte conscience écologique et considérant le retour à la terre comme un moyen de concrétiser un projet politique clamant qu'un autre monde était possible. Cependant, la majorité des travaux cherchant à qualifier et décrire les personnes non issues du monde agricole qui s'installent aujourd'hui s'accorde pour distancer ces installations agricoles des installations néorurales des années 70, en mettant en avant la recherche de pragmatisme économique.

19 Fougier Eddy, « France rurale : l'engouement des jeunes est-il durable ? » *in* Abis Sébastien & Brun Matthieu (dir.), *Le Déméter 2021*, Iris éditions, pp. 173-188.

20 Dolci Paula & Perrin Coline, « Retourner à la terre en Sardaigne, crises et installations en agriculture », *op. cit.*

21 Scorsino Carla, Polge Étienne & Debolini Marta, « Les collectifs d'agriculteurs comme soutien au renouvellement de l'activité agricole, Éléments issus de l'analyse du réseau d'un collectif paysan », *Économie rurale,* n°382, vol.4, 2022, pp. 79-94

22 Gibrat Christine & Le Cœur Xavier, « Adaptations de la politique d'accompagnement de l'installation en particulier vis-à-vis des personnes non issues du milieu agricole », Contribution aux travaux préparatoires au PLOAA, Rapport du CGAAER n°23030, 2023.

23 Martin-Meyer Léa., « [Néo-agriculteurs] Tenez ferme ! », *Sésame — Sciences et Société, Alimentation, Mondes agricoles et Environnement*, avril 2020, https://revue-sesame-inrae.fr/neo-agriculteurs-tenez-ferme/

Mais ce que sous-tend surtout cette citation, c'est bien la question de la représentation, et de qui nomme qui ? En effet, cette population émergente est avant tout « nommée » plus qu'elle ne se nomme elle-même. En ce sens, elle exemplifie la notion de « classe objet », théorisée par P. Bourdieu, qui voyait déjà dans la population agricole dans son ensemble une classe « dominée », une « classe objet » qui ne parle pas, mais « [est] parlée »[24].

Face à ce constat, l'objectif de notre article est de rendre compte de la parole de cette population relativement aux façons qu'elle a de se nommer. Quelle(s) dénomination(s) utilise-t-elle pour qualifier son activité, et surtout quels sens met-elle derrière ces dénominations ? En d'autres termes, face à l'éventail des possibilités, quels termes choisit-elle pour se qualifier ? Répondre à ces questions permet d'interroger le rapport au métier de cette population de nouveaux et nouvelles venus, sa vision de ce que doit être l'agriculture, et ainsi de comprendre comment elle s'inscrit dans le paysage professionnel agricole. De plus, partageant le constat que la population agricole est hétérogène et caractérisée par de nombreuses différenciations internes[25], ces questionnements autour des façons qu'ont les travailleurs du secteur agricole de se nommer participent à éclairer ces fragmentations, voire les tensions qui animent ce groupe professionnel. Ce travail s'inscrit donc dans la reconnaissance de l'importance langagière des luttes sociales en général[26], et des débats internes aux mondes agricoles en particulier. Il s'appuie sur une étude de cas menée en Quercy et dans la partie ouest du Ségala, régions dynamiques sur le plan des installations agricoles, auprès de treize personnes non issues du monde agricole[27] installées en agriculture. Ce travail n'a donc pas pour ambition de traduire exhaustivement la façon dont les personnes qui s'engagent en agriculture sans avoir grandi au sein d'une ferme se nomment et se représentent leur métier. Il vise à mettre en discussion la manière dont elles contribuent à faire évoluer le rapport au métier.

NOMMER OU SE NOMMER POUR SE SITUER DANS LE PAYSAGE PROFESSIONNEL AGRICOLE

Au-delà de souligner les évolutions sémantiques autour d'un mot, les discussions autour de la façon de nommer les travailleurs du secteur agricole montrent que la langue est une « réalité sociale vivante », en mouvement[28]. Comme évoqué par M. Veniard et L. Calabrese, le sens d'un mot est « le produit d'une situation sociale, historique, discursive particulière »[29]. Ainsi, les mots utilisés pour évoquer ces travailleurs sont source d'enjeux, de débats au sein de la population agricole, de celles et ceux qui l'accompagnent et la décrivent. Dans cette partie, nous montrons comment différentes dénominations ont été historiquement utilisées, comment elles placent ces travailleurs dans le champ professionnel agricole en dénotant un certain rapport au métier, ainsi que de conceptions spécifiques de ce qu'est l'agriculture. Ce bref retour historique sur les façons de les nommer, et le sens qui leur est donné, reprend certains travaux de sociologie rurale, sciences politiques et philosophie, qui ont abordé la question de la dénomination professionnelle agricole, sans pour autant qu'elle en soit l'objet d'étude principal. Il n'a pas pour objectif d'être exhaustif, seulement d'engager une discussion autour des façons de se nommer en agriculture, et surtout de rappeler que la question de la dénomination s'inscrit dans une histoire sociale spécifique qu'il faut rappeler pour mieux situer les discours et les pratiques de nos enquêtés.

La figure du paysan : entre marginalisation et idéalisation

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les travailleurs du secteur agricole sont majoritairement décrits comme des paysans à la fois par les pouvoirs publics, les organisations professionnelles agricoles et les chercheurs[30]. Terme polysémique par excellence, au cours de son usage, paysan, renvoie tour à tour à des formes d'idéalisation ou de marginalisation[31]. À partir du XIII^{e} siècle, son sens figuré péjoratif prédomine. Il est alors synonyme de « nigaud, rustre, cul-terreux »[32]. À l'opposé, à partir du XIX^{e} siècle, et durant l'ensemble de la III^{e} République (1870-1940), la figure du paysan renvoie désormais à une connotation positive. Dans un contexte politique instable, où les bouleversements sociaux sont nombreux, il devient synonyme de stabilité et de labeur,

24 Bourdieu Pierre, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°17–18, 1977, pp.2–5.

25 Face à la diminution constante de la population agricole, depuis le début des années 2000, les sociologues ont cherchés à comprendre ce qu'était devenue la population agricole. Longtemps abordée comme un groupe social homogène, de nombreux chercheurs se sont attaché·e·s à montrer que la diminution des travailleurs du secteur agricole s'est accompagnée d'une fragmentation de cette population en termes de formation scolaire, trajectoire professionnelle, revenu et patrimoine, mais aussi mode de vie et pratiques socio-culturelles. En d'autres termes, une hétérogénéité des positions sociales caractérise aujourd'hui la population agricole. Pour une discussion plus approfondie de cette fragmentation, voir, par exemple, Bessiere Céline, Bruneau Ivan & Laferté Gilles. « Les agriculteurs dans la France contemporaine », *Sociétés Contemporaines*, n°96, vol.4, 2014.

26 Angermuller Johannes & Glady Marc, « La sociologie du langage. Perspectives d'un champ émergent », *Langage & Société*, n°160-161, 2017, pp. 163-178

27 Par « non issue du milieu agricole », nous entendons toutes personnes qui s'installent et dont les parents n'étaient ni agriculteur et agricultrice, ni salarié·e·s agricoles.

28 Dufoix Stéphane, « Du poids des mots », *Diasporas : Circulations, Migrations, Histoire*, n°296, 2014, pp. 12-29.

29 Veniard Marie & Calabrese Laura, « Ce que cachent les mots de la migration », *The Conversation*, 28 octobre 2018, consulté le 11 avril 2025.

30 Mendras Henri, *La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française*, Paris, SEDEIS, 1967.

31 Caquot-Baggett Marie-Pierre & Annes Alexis. « "L'amour est dans le pré" : Représentations culturelles et hiérarchisations sociales des agriculteurs », *Modern & Contemporary France*, n°24, vol.1, 2016, pp. 35-50.

32 Rey Alain, « Paysan », *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Le Robert, 2022, 2984 p.

à l'opposé d'une France prolétaire agitée. Le paysan, et les sociétés paysannes auxquelles il appartient, sont parés de toutes les vertus. En 1846, Michelet écrivait d'ailleurs « le paysan n'est pas seulement la partie la plus nombreuse de la nation, c'est la plus forte, la plus saine et, en balançant bien le physique et le moral, au total la meilleure »[33]. Durant la Seconde Guerre mondiale, en particulier sous le Régime de Vichy et son idéologie agrarienne[34], le paysan apparaît comme la figure sur qui va reposer la reconstruction du pays. Cette idéalisation du paysan ne va pas perdurer. Face au contexte d'insuffisance alimentaire, et d'incapacité de la France rurale à fournir suffisamment de nourriture à l'ensemble de la population française, et en particulier de la population urbaine, le terme paysan va de nouveau être décrié. La figure du paysan, chantre d'un mode de vie proche de la terre et ancré dans les traditions, apparaît comme incapable d'embarquer dans le train de la modernisation agricole, pourtant nécessaire au gain de productivité. Ancré dans son mode de vie, d'abord de soucieux de nourrir sa famille, il apparaît comme incapable de développer une agriculture marchande. Le terme paysan renvoie alors définitivement au passé. Les sociologues ruraux, avec à leur tête H. Mendras[35], vont d'ailleurs s'attacher à décrire et caractériser les communautés paysannes, qui selon eux sont vouées à disparaître dans la France des Trentes Glorieuses.

La montée des figures de l'agriculteur et de l'exploitant pour accompagner la modernisation de l'agriculture

À partir du début des années 1950, une action volontariste de l'État vise à moderniser les campagnes afin de faire de l'agriculture, un secteur d'activité productif, marchand et exportateur[36]. Cette action volontariste se décline de différentes façons. Tout d'abord par le déploiement d'un ensemble de politiques agricoles visant à structurer et à rationaliser la production agricole[37]. La rationalisation de l'agriculture passe entre autres par une politique de remembrement, d'aide à la mécanisation, ainsi que par la mise en place de formes sociétaires permettant de regrouper les moyens de production et de gagner en efficacité. Comme le souligne A. Barthez, à partir des années 1960, « l'exploitation agricole devient une mécanique, un objet fabriqué, et par là même, un outil et non plus un processus naturel auquel l'agriculteur ne ferait que participer »[38]. Sont mis en place des outils de suivi comme la fiche d'exploitation, véritable tableau de bord pourvu d'un ensemble d'indicateurs liés aux moyens de production, au travail, et aux résultats économiques. À ces politiques publiques cherchant à faire des fermes paysannes des entreprises de production agricole, s'ajoute un effort de développement de la recherche agricole : sélections génétiques animale et végétale se développent au sein d'organismes tels que l'INRA, crée en 1948 pour se mettre au service de la production. Pour finir, l'État a besoin d'individus formés aux nouvelles techniques agricoles, appliquant les principes des sciences agronomiques, plus que la simple reproduction de techniques ancestrales. Pour cela, un effort est fait sur la structuration de l'enseignement agricole. Travailler la terre devient alors une profession comme une autre, demandant des compétences spécifiques qui doivent être apprises sur les bancs des lycées agricoles. Ainsi, chaque année sont formés non plus des paysans, mais des agriculteurs ou des exploitants agricoles, à même de mettre en pratique sur leur ferme le référentiel modernisateur[39].

Durant cette période, un glissement sémantique apparaît. Dans les services de l'État, en particulier ceux de la statistique, on parle alors de la figure de l'agriculteur ou de l'exploitant pour se dissocier de la figure du paysan, et pour marquer la rupture entre « l'homme et le professionnel »[40]. Si paysan était perçu comme un « état », un statut assigné dès la naissance, « agriculteur » devient une profession, un statut acquis par l'expérience éducative. Estelle Deleage souligne que dès les années 1960, au sein de l'État comme des organisations professionnelles agricoles, la figure de l'agriculteur est d'ailleurs construite en opposition à celle de paysan. Ces deux figures font dès lors l'objet de représentations dichotomiques : au paysan, la tradition et la condamnation à disparaître, à l'agriculteur la modernité, et l'ouverture vers l'économie de marché (et les bienfaits supposés qui l'accompagnent)[41].

Dès lors, dans les statistiques publiques, on parle également d'agriculteur exploitant (recensement général) ou d'exploitant agricole (recensement agricole). L'exploitant agricole gère un domaine agricole et en recueille les profits. Cette définition perd ainsi la référence à la culture du sol pour se concentrer davantage sur l'objectif de production. Elle fait écho au nom du syndicat agricole créé en 1946 et majoritaire au sein de la population agricole : la FNSEA. En mettant

33 Michelet, Jules cité par Jablonka Ivan, « L'évolution de l'image du paysan », *Histoire par l'image* [en ligne], 2013, consulté le 29/01/2025. https://histoire-image.org/etudes/evolution-image-paysan

34 Boussard Isabelle, « Les paysans sous le régime de Vichy », *Publications de l'École Française de Rome*, n°331, 2004, pp. 247-255.

35 Mendras Henri, *La fin des paysans*, *op. cit*.

36 Hervieu Bertrand & Purseigle François, *Sociologie des Mondes agricoles*, Paris, Armand Colin, 2013.

37 Remy Jacques, « La crise de professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur », *Sociologie du travail*, n°29, vol.4, 1987, pp. 415-441.

38 Barthez Alice, « Du labeur paysan au métier d'agriculteur : l'élaboration statistique en agriculture », *Cahiers d'économie et de sociologie rurale*, n°3, 1986. pp. 45-72.

39 Hervieu Bertrand, & Purseigle François. *Sociologie des Mondes agricoles*, *op. cit*.

40 Maspetiol Rolond cité par Barthez Alice, « Du labeur paysan au métier d'agriculteur : l'élaboration statistique en agriculture », *Cahiers d'économie et de sociologie rurale*, n°3, 1986, pp. 45-72.

41 Deleage Estelle, « Paysans malgré tout ! », *op. cit*.

en avant les termes « agriculteurs » et « exploitants », l'État et les organisations professionnelles agricoles contribuent à construire des catégories sociales, celle d'« agriculteur/exploitant » d'un côté, et celle de « paysan » de l'autre. En les hiérarchisant, et en faisant de l'« agriculteur/exploitant » le socle de son projet modernisateur, l'État place le « paysan » dans l'altérité.

Le retour de la figure du paysan pour questionner les dérives du modèle agricole productiviste

Si la « fin des paysans » est annoncée par les pouvoirs publics ainsi que par les chercheurs en sociologie rurale[42], l'usage du terme ne disparaît pas. Il devient même revendiqué par une partie de la population agricole. Cette réappropriation du terme trouve ses racines en France dans la construction de l'écologie politique des années 1980. Comme le souligne E. Morena[43], le rapprochement de B. Lambert avec les idées marxistes dans les années 1970 ancre ainsi la création des Paysans travailleurs dans une mouvance anti-capitaliste. Auteur de l'ouvrage *Les paysans dans la lutte des classes*, ce dernier dénonce un rapprochement des conditions paysannes à celles des salariés : obligés de travailler avec les intérêts industriels, ils se retrouvent réduits à leur statut de travailleurs pour le capital. La définition du paysan évolue cependant avec le contexte politique : d'une critique du capitalisme, les paysans deviennent symbole d'une opposition au mythe technico-scientifique de la société industrielle à la fin des années 1970. Si les actions volontaristes de l'État pour faire de l'agriculture une activité marchande et exportatrice ont porté leurs fruits, plusieurs conséquences latentes sont apparues : surproduction, dépendance aux marchés mondiaux, érosion de la biodiversité, pollutions des eaux, accélération de l'exode rural, ou encore sentiment d'aliénation d'une partie de la population agricole.

Avec les années 1980 et la création de la Confédération paysanne en 1987 émerge une définition positive du terme, et non plus seulement « en opposition à ». Devenus symbole de la liberté individuelle et du respect de la nature, les paysans sont définis par P. Alphandéry, P. Bitoun et Y. Dupont comme solidaires, soutenables et autonomes, sans compétition entre eux[44]. Pour d'autres auteurs, le terme « paysan » renvoie à « une résistance, non à la modernité mais au modernisme tel qu'il s'est déployé durant les trente glorieuses »[45]. Plus récemment, certains auteurs parlent d'un mouvement de « repaysannisation » des sociétés occidentales, pour qualifier la recherche d'autonomie de la population agricole par rapport aux marchés mondiaux. C'est le cas de J. Van der Ploeg[46] qui voit dans le développement des formes de mise en marché basées sur les circuits courts, des moyens d'émancipation des chaînes alimentaires longues, sur lesquelles agriculteurs et agricultrices ont peu de pouvoir.

Le terme « paysan » est donc de nouveau utilisé par les chercheurs pour qualifier les travailleurs du secteur agricole. Comme mentionné plus haut, il est également revendiqué par une partie du monde agricole : Confédération paysanne, Solidarité paysanne, ADEAR[47], Terre de Liens, etc. Ces organismes privilégient le terme de « paysan » à celui d'exploitant agricole, associé davantage au syndicat majoritaire, la FNSEA, et au modèle agricole dit productiviste qu'ils combattent. Ce rapide retour historique montre l'évolution des dénominations professionnelles, et de leurs usages par différents acteurs sociaux, dont la population agricole elle-même. Ces différents usages dénotent de rapports au métier spécifiques (rapport à la terre, la nature, au territoire, etc.) et de visions de ce que doit être l'agriculture (activité marchande et exportatrice, activité insérée localement, activité de production mais aussi source de liens sociaux, etc.). Au sein d'un paysage professionnel agricole fragmenté, notre objectif est de questionner les dénominations professionnelles choisies par des personnes qui s'installent en agriculture, sans pour autant avoir grandi au sein de familles agricoles. Il s'agit ainsi de comprendre comment elles se positionnent dans le paysage professionnel agricole, et plus largement leur rapport au monde.

LES RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE QUALITATIVE DANS LE QUERCY

Cette recherche sur les nouveaux et nouvelles entrants et entrantes dans la profession est basée sur une étude de cas à l'échelle de la région agricole permettant de replacer les situations rencontrées au sein d'un même contexte pédoclimatique et agroécologique connu. Deux terrains d'enquête localisés en région Occitanie ont été retenus, les causses du Lot et la partie ouest du Ségala aveyronnais. Ce choix a été guidé par la prévalence du nombre d'installés non issus du monde agricole, mise en exergue par l'ARDEAR[48] Occitanie. Il s'agit de deux territoires majoritairement tournés vers l'élevage allaitant, qui valorise les prairies implantées sur les espaces difficiles à mettre en culture.
Le travail de terrain réalisé au printemps 2022 a permis la réalisation de treize entretiens semi-directifs conduits

42 Mendras Henri, *La fin des paysans*, *op. cit*.
43 Morena Edouard, « Words speak louder than actions: the 'peasant' dimension of the Confédération paysanne's alternative to industrial farming », *The Journal of Peasant Studies*, n°42, vol.1, 2015, pp.45-71.
44 Alphandéry Pierre, Bitoun Pierre & Dupont Yves, *Les champs du départ, une France rurale sans paysans ?* Paris, La Découverte (Coll. « Cahiers Libres »), 1989.
45 Cité par Mendras Henri & Hervieu Bertrand, « Fin ou retour des paysans, en France et en Europe » *in* Wolfer, Bernard (dir.), *Agricultures et paysanneries du monde*, Paris, Éditions QUAE, 2010, pp. 25-38.
46 Van der Ploeg Jan, *Les paysans du XXIe siècle : mouvements de repaysannisation dans l'Europe d'aujourd'hui*, Paris, Éditions Charles Léopold Mayer, 2014.
47 Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural, association locale de paysans et paysannes et d'acteurs ruraux qui accompagne l'installation, la transmission et le maintien d'agriculteurs, tout en promouvant les valeurs de l'agriculture paysanne.
48 Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural, structure régionale qui coordonne, soutient et représente les ADEAR à l'échelle d'une région afin de développer l'agriculture paysanne et l'emploi agricole en milieu rural.

avec des personnes non issues des milieux agricoles installées dans chacune de ces deux régions. Les enquêtés ont été approchés en s'appuyant sur les réseaux de trois contacts présents dans la région, notamment par le biais des magasins de producteurs. Les treize enquêtés ont été choisis parmi une trentaine de contacts, pour représenter une diversité d'orientations productives (élevage d'ovins, bovins, caprins, production laitière ou à viande, maraîchage, viticulture), de périodes d'installation (plus ou moins récentes) et de sous-régions, de Gourdon à Villefranche-de-Rouergue. Ces entretiens ont abordé trois thèmes principaux : leur parcours, de la décision de s'installer aux difficultés d'installation, le système d'activité, mis en place, incluant le système de production mais également les activités secondaires éventuellement conduites en complément, ainsi que le discours tenu autour du sens accordé à leur métier. Il s'agissait ainsi de percevoir pourquoi avoir choisi de s'installer en agriculture et d'interroger le processus d'installation. Thème récurrent au sein des échanges, la façon de se nommer a constitué un axe d'analyse a posteriori, compte tenu des discours riches que cette question a suscités. Tous les entretiens, d'environ deux heures, ont été enregistrés et intégralement retranscrits. En sus d'une comparaison des caractéristiques objectives des fermes (superficie, propriété, installation), une analyse thématique a été réalisée, en ajoutant aux thématiques de la grille d'entretien les sujets spontanément évoqués en entretien. Ce travail a permis de mettre en regard les éléments d'identité professionnelle avec les parcours de vie, les motivations à l'installation, les pratiques agricoles et de commercialisation.

Le panel final d'enquêtés regroupe sept hommes et six femmes (Tableau 1), pour la plupart entre 30 et 40 ans (seuls trois enquêtés ont plus de 40 ans). Tous ont au moins le baccalauréat : sept d'entre eux ont un Bac +5, avec une prédominance d'anciens diplômés d'école d'agronomie, un a un Bac +3, quatre ont un Bac +2 et un seul a un niveau Bac. Nos enquêtés se caractérisent donc par une plus forte dotation en capital culturel que la moyenne de la population agricole d'Occitanie[49]. Leurs trajectoires diffèrent : d'urbains n'ayant jamais mis les pieds en milieu rural aux ruraux ayant grandis à proximité d'exploitations agricoles, d'anciens ingénieurs agronomes à ancien employé d'Airbus. Regroupées sous le terme de « NIMA », ces différences de trajectoires et de profils sont souvent gommées. Si nous nous attachons dans cette étude à davantage identifier les points de convergence entre ces acteurs, il est nécessaire de souligner les divergences qui néanmoins demeurent[50].

Tableau 1 : Caractéristiques des enquêté·e·s

	Catégorie de sexe	Niveau d'études	Plus haut diplôme obtenu	Profession avant installation	Année d'installation	Statut professionnel	Façon de se nommer
1	F - Aline	Bac +5	Ingénieure environnement	Consultante en bureau d'étude	2018	Conjointe collaboratrice	Paysanne et maraîchère
2	H - Mael	Bac +5	Ingénieur agronome	Conseiller installation agricole	2018	Co-exploitant (GAEC[51])	Paysan
3	H - Antoine	Bac +2	BTS Agroalimentaire	Technicien agricole	2021	Co-exploitant (GAEC)	Paysan
4	H - François	Bac +3	BTS Electronique	Technicien aéronautique	2008	Chef d'exploitation	Paysan
5	F - Marie	Bac +5	Ingénieure agronome	Conseillère installation agricole	2021	Co-exploitant (GAEC en couple)	Agricultrice et paysanne
6	H - Jacques	Bac +2	BTS commerce et vente	Commercial agricole	2014	Co-exploitant (GAEC)	Paysan
7	F - Marion	Bac +2	BTS Comptabilité	Assistante de direction / comptable	2015	Cheffe d'exploitation	Agricultrice et paysanne
8	F - Nathalie	Bac +2	BTS ACSE	Installation à la suite des études	2007	Co-exploitante (GAEC en couple)	Cheffe d'entreprise
9	H - Tom	Bac +5	Ingénieur agronome	Salarié agricole	2016	Chef d'exploitation	Paysan
10	F - Zoé	Bac +5	Ing. agronome / œnologue	Consultante oenologie	2020	Co-exploitante (GAEC en couple)	Cheffe d'entreprise
11	H - Simon	Bac	Baccalauréat	Intérimaire divers	2011	Chef d'exploitation	Paysan
12	F - Anaïs	Bac +5	Master en journalisme	Resp. RH	2019	Co-exploitante (GAEC)	Paysanne et éleveuse
13	H - Guillaume	Bac +5	Master en écologie	Installation à la suite des études	2008	Co-exploitant (GAEC en couple)	Paysan

49 Agreste, « Recensement Général Agricole 2020, Formation. Le Niveau de Formation Progresse en Occitanie », *Études/Occitanie*, n°1, 2024. https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/le-niveau-de-formation-des-agriculteurs-progresse-en-occitanie-a8981.html

50 Une description plus détaillée de ces personnes, de leur parcours d'installation et de leur façon de se nommer, est proposée dans la partie IV.1. « Devenir paysan/paysannes : entre continuité de la trajectoire scolaire, bifurcation professionnelle, ou aléas du parcours ».

51 Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Dans les systèmes mis en œuvre, notre échantillon est caractérisé par une prédominance de polyculture-élevage, onze enquêtés sur treize ayant au moins une activité d'élevage présente sur la ferme. Ce résultat dénote avec la littérature qui met l'accent sur la place importante chez les NIMA des cultures végétales, voire du maraîchage. En effet, selon C. Bienvenu, les NIMA craignent de s'installer en élevage en raison de l'astreinte liée à la présence des animaux. Les reprises d'exploitation en élevage représentent de plus des coûts plus élevés, en termes d'acquisition des terres mais également d'investissement, en raison des bâtiments d'exploitation. La prédominance d'élevages peut toutefois s'expliquer par la topographie du terrain et la qualité des terres dans nos terrains d'étude. Ainsi, les enquêtés ont souvent eu accès à des terres situées dans les parties de l'écosystème cultivé les plus difficiles à cultiver, où la rente foncière est moins élevée, et donc plus propice à l'élevage.

Onze agriculteurs sur les treize interrogés sont en agriculture biologique, ce qui recoupe les résultats des travaux précédents cherchant à qualifier les systèmes agricoles mis en place par agriculteurs et agricultrices non issus du monde agricole[52]. Cette surreprésentation de l'agriculture biologique chez les enquêtés NIMA est en particulier relevée par le travail de Monllor et Fuller[53] qui donne le chiffre de 81 % d'exploitations en Agriculture biologique (AB).

Que ce soit par conviction profonde, par défaut, ou encore associé à une autre dénomination (« paysanne/éleveuse »), la majorité des personnes rencontrées choisit le terme « paysan/paysanne » pour se qualifier. Afin d'ancrer et de mieux comprendre les façons que chacun et chacune a de se nommer, nous revenons dans un premier temps sur une caractérisation plus approfondie de nos enquêtés, permettant notamment de qualifier les parcours d'installation, mais également leurs trajectoires sociales. Les manières d'entrer dans le métier sont en effet plurielles et les origines sociales des personnes s'installant en agriculture multiples. Nous analysons dans un second temps les éléments de justification de l'usage du terme paysan par celles et ceux qui le choisissent : un désir de mettre en avant le lien entre activité agricole et nature, une envie d'autonomie par rapport aux chaînes alimentaires longues, ou encore une volonté de participer à la transition des modèles agricoles vers plus de durabilité.

DEVENIR PAYSAN/PAYSANNES : ENTRE CONTINUITÉ DE LA TRAJECTOIRE SCOLAIRE, BIFURCATION PROFESSIONNELLE, OU ALÉAS DU PARCOURS

Depuis le début des années 2000, les sociologues se sont attachés à caractériser « l'hétérogénéité des positions sociales agricoles »[54], en rendant compte non seulement des fragmentations internes qui existent au sein de ce champ professionnel, mais aussi en s'attachant à montrer leur diversité en termes, entre autres, de formation scolaire, trajectoires professionnelles, modes de vie et pratiques sociales, ou encore de revenus et patrimoine. Les parcours de vie de nos enquêtés sont divers, de même que leurs motivations à entrer dans le champ professionnel agricole. Revenir dans un premier temps sur ces motivations et donner quelques éléments clés de leurs parcours apparaît pertinent afin de mieux situer leur point de vue sur le métier qu'elles et qu'ils ont choisi d'exercer.

Un désir d'installation qui se développe lors de la formation initiale

Nous retrouvons tout d'abord trois individus, une femme, Nathalie, et deux hommes, Guillaume et Tom, pour lesquels le projet d'installation agricole émerge peu à peu durant leurs études. Contrairement au reste de l'échantillon, ces trois individus n'ont pas réalisé de bifurcation professionnelle majeure. En échec scolaire dès le collège général, Nathalie, qui a grandi en banlieue toulousaine et est passionnée d'équitation, est rapidement orientée par ses professeurs dans un lycée agricole situé en Quercy, offrant une spécialité équine. Issue des classes populaires, avec un patrimoine économique limité, elle se rendra compte peu à peu de la difficulté à exercer un métier en lien avec sa passion et se tournera progressivement vers l'agriculture, activité lui permettant de vivre la majeure partie de son temps en extérieur, avec des animaux. Après un BTS ACSE[55] où elle rencontre son futur conjoint, tous les deux décident de s'installer dans le Quercy, d'où son conjoint est originaire. Quand elle qualifie son métier, Nathalie se revendique avant toute cheffe d'entreprise, voire parfois d'agricultrice ou éleveuse. Elle est syndiquée à la FDSEA, mais reconnaît peu s'y impliquer (et ne pas avoir de désir de le faire).

Guillaume et Tom, tous les deux issus des classes moyennes, suivent des études supérieures en lien avec leur intérêt pour les sciences du vivant. Bons élèves, l'un poursuit des études d'agronomie, l'autre un cursus

52 Mundler Patrick & Ponchelet Danièle, « Agriculture et mobilité sociale. Ces agriculteurs venus d'ailleurs », *Économie Rurale*, n°253, vol.1, 1999, pp. 21-27 ; Monllor Neus & Fuller Anthony, « Newcomers to Farming: Towards a New Rurality in Europe », *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, n°62, vol.3, 2016, pp.53151 ; Bienvenu Claire, « L'installation des néo-paysans en Ille-et-Vilaine : les conditions d'une vraie rupture ? », *Pour*, n°234-235, 2018, pp. 209-216.

53 Monllor Neus & Fuller Anthony, « Newcomers to Farming: Towards a New Rurality in Europe », *Documents d'Anàlisi Geogràfica*, n°62, vol.3, 2016, pp. 53151

54 Bessiere Céline, Bruneau Ivan & Laferté Gilles. « Les agriculteurs dans la France contemporaine », *Sociétés Contemporaines*, n°96, vol.4, 2014

55 Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole.

universitaire en écologie. Si aucune de ces formations ne vise à les former en tant que « travailleur du secteur agricole », l'agriculture reste présente en tant qu'objet d'étude. Animé d'une envie de concret (qu'ils ne perçoivent pas dans leur quotidien), soucieux des enjeux d'alimentation et d'environnement, s'impliquer directement en agriculture leur apparaît alors comme une évidence. Ils pourront « agir » en étant au cœur de ces enjeux. À la suite de périodes de salariat agricole plus ou moins longues, ils s'installent. Guillaume en reprenant une ferme cédée par un agriculteur ne souhaitant pas voir ses terres contribuer à l'agrandissement des exploitations de ses voisins ; Tom, en s'associant à l'agriculteur chez qui il était salarié pour former un GAEC. Même s'il n'est pas complètement convaincu par le terme paysan, car il le trouve trop connoté politiquement, c'est celui que Tom choisit pour se nommer, surtout parce qu'il n'aime ni le terme exploitant ni le terme agriculteur. Il n'est pas syndiqué, même s'il se reconnaît plus proche de la confédération paysanne. Guillaume, syndiqué à la confédération paysanne et impliqué au sein de l'ADEAR départementale, revendique sans hésitation le terme paysan.

Quitter un poste de cadre et s'engager dans l'agriculture pour trouver du sens

On distingue dans ce deuxième groupe 4 individus (trois femmes : Aline, Marie et Anaïs, et un homme : Mael) assez fortement dotés en capital culturel ayant suivi des études d'ingénieurs agronomes (deux d'entre eux, Marie et Mael), d'ingénieur en environnement (Aline) ou en journalisme (Anaïs). Après des périodes professionnelles stables, plus ou moins longues, souvent en lien avec l'agriculture ou l'environnement (conseiller installation, consultante en bureau d'étude, responsable d'ONG), et ressentant une forme d'inutilité et d'aliénation dans leur travail, il et elles décident de s'engager en agriculture. Par leur profil, tous les quatre se rapprochent d'une catégorie sociale de NIMA déjà bien identifiée dans la littérature, celle des cadres décidant de bifurquer professionnellement afin de s'engager dans une activité ayant du sens et correspondant à un projet de vie plus proche de la nature et d'un environnement apaisé[56]. L'installation est vécue à la fois comme un projet professionnel, un projet de vie en milieu rural (trois d'entre eux s'installent en couple), et également parfois un projet politique porteur de sens (s'insérer dans un territoire, participer aux dynamiques locales, et nourrir la population).

Mael et Aline s'installent en couple avec leur conjointe et conjoint respectifs, en rachetant, *via* un financement participatif, des corps de ferme et des terres préemptées par la SAFER. Il et elle sont membres actifs de la Confédération paysanne, en particulier Mael, qui est représentant départemental. Marie s'installe également en couple, en reprenant une exploitation caprin lait en état de fonctionnement. Elle a été accompagnée par l'ADEAR lors de cette reprise, et s'y implique régulièrement depuis. Si elle n'est pas syndiquée, son conjoint adhère à la Confédération paysanne. Enfin, Delphine rejoint un GAEC déjà formé. Elle n'est pas syndiquée.

Si Mael n'hésite pas à revendiquer le titre de paysan, Aline, Marie et Anaïs sont plus hésitantes. Aline et Anaïs se disent paysannes, mais préfèrent se nommer « maraichère » pour l'une, « éleveuse » pour l'autre. Marie se dit agricultrice, et parfois paysanne en fonction de ses interlocuteurs. Avec certains (dont ses pairs), elle reconnaît que le terme peut apparaître clivant.

Quand l'agriculture redevient un possible

Nous retrouvons dans notre échantillon trois individus (3 hommes : François, Antoine et Jacques) qui rêvaient d'installation dès leur enfance. Cependant, leurs parents, ainsi que leurs professeurs, les ont peu à peu amenés à s'orienter vers d'autres secteurs d'activités perçus alors comme plus porteurs. Tous les trois sont issus de familles agricoles (les grands-parents travaillaient dans l'agriculture), mais leurs parents s'étaient d'ailleurs eux-mêmes détournés de l'agriculture pour intégrer des métiers de l'enseignement, ou d'employés dans le secteur privé ou public. Pour Antoine, François et Jacques (et leur entourage familial et éducatif), s'installer en agriculture demeurait un impossible (« On ne pouvait pas devenir agriculteur si on n'était pas fils d'agriculteurs. C'est une conception qu'on avait chez moi », nous dit François). Pourtant, ils reconnaissent que cette envie ne les a jamais quittés. Insatisfaits de leur quotidien professionnel, y trouvant peu de sens, ils envisagent de s'installer.

François et Antoine parviennent à s'installer rapidement après avoir cessé leur précédente activité professionnelle (technicien aéronautique et technicien porcin). Antoine s'installe dans le GAEC où il avait réalisé un stage de pré-installation. François reprend seul une ferme saisie et vendue aux enchères. Jacques, commercial dans l'agriculture, décide d'abord de travailler comme salarié agricole avant de rejoindre un GAEC. Tous les trois revendiquent le titre de paysan. Antoine n'est pas syndiqué, François a longtemps (environ 10 ans) fait partie de la confédération paysanne, mais ne souhaite plus s'impliquer dans des démarches collectives, et Jacques est adhérent de la confédération, mais ne se sent pas « un acteur majeur ».

S'installer en agriculture comme conséquence du choix de vivre à la campagne

Devenir travailleur du secteur agricole n'est pas forcé-

56 Voir par exemple Paranthoën Jean-Baptiste, « Déplacement social et entrées en agriculture. Carrières croisées de deux jeunes urbains devenus maraîchers », *Sociétés Contemporaines*, n°96, vol.4, 2014, pp.51-76 ; Dolci Paula, « Des néo-agriculteurs qui ont de la ressource : Ancrages sociaux et géographiques pour s'installer en Italie », *Études rurales*, n°208, vol.2, 2021, pp. 104-123 ; Gazo Cécile, « Se convertir à l'agriculture : du retour au recours à la terre », *Études rurales*, n°211, vol.1, 2023.

ment la motivation première de l'ensemble de nos enquêtés. Pour certaines et certains, l'installation découle plus d'un choix du conjoint, ou d'une envie de s'installer et vivre à la campagne. C'est le cas de Marion qui s'installe comme agricultrice après une dizaine d'années d'exercice des professions d'assistante de direction et de comptable dans la région Montpelliéraine. Son mari et elle souhaitent s'installer à la campagne, afin d'élever leurs enfants dans un cadre perçu comme plus naturel et sain. Pour son conjoint moniteur d'équitation, ce sera aussi l'occasion de créer sa propre structure équestre. Pour Marion, le changement est moins évident. Cependant, ayant toujours été intéressée par les enjeux d'alimentation et par la nature, et désireuse de faire « quelque chose de plus utile, de plus relationnel, de plus humain », elle s'engage dans un BPREA afin d'obtenir la capacité agricole et de s'installer sur le même lieu que son conjoint, mais sur une structure juridique différente, au sein de laquelle elle développe un élevage de bovins allaitants. Marion n'est pas syndiquée. Quand elle parle de son métier, elle se dit agricultrice, mais « s'associe également au terme paysan ».

Simon, issu d'une famille assez fortement dotée en capital culturel (ses parents étaient responsables d'une maison d'édition) a été très tôt en échec scolaire. Il parvient difficilement à obtenir le baccalauréat. Après une tentative pour obtenir une licence d'histoire, il quitte définitivement le milieu scolaire/universitaire et enchaîne « des petits boulots ». Parvenant difficilement à « joindre les deux bouts » en région toulousaine, il s'installe dans la maison de sa grand-mère, dans le Quercy où la vie lui semble plus apaisée. Si l'agriculture n'avait jamais été envisagée comme une possibilité professionnelle, il reconnaît avoir toujours été intéressé par ce domaine. Tous les étés, ils se rendaient chez sa grand-mère, et sur les fermes alentours pour participer aux travaux agricoles avec ses voisins. Alors qu'il est installé dans le Quercy, l'agriculture devient peu à peu une possibilité. Lorsqu'une voisine lui propose des terres, il saute sur l'occasion pour démarrer une activité agricole. Il n'est pas syndiqué, mais se revendique sans hésitation paysan.

Pour finir, nous retrouvons dans l'échantillon Zoé, qui a repris avec son conjoint, il y a un peu moins d'une dizaine d'années, un petit domaine viticole dans l'AOC Cahors. Ayant des parents ingénieurs en agronomie, spécialisés dans les zones tropicales, elle passe la majorité de son enfance et adolescence à l'étranger. Son bac en poche, après une classe préparatoire, elle se dirige elle-même vers une école d'agronomie où elle découvre et se spécialise dans la filière viticole et passe le diplôme d'œnologue. Elle rencontre alors son conjoint, lui-même œnologue. Ils débutent leurs carrières respectives en Alsace. Si son travail lui apporte satisfaction (elle se voyait bien y rester plus longtemps), ce n'est pas le cas de son conjoint, qui ne supporte pas de travailler pour une grosse structure « quasi industrielle » où il ne peut exprimer sa créativité. Il propose à Zoé de quitter leur emploi de salarié et de s'installer sur leur propre domaine. Elle voit ce projet comme un beau projet de couple, et s'y engage. Aujourd'hui, elle ne regrette pas ce choix, mais précise que si elle venait à se séparer de son conjoint, elle arrêterait l'agriculture et reprendrait sa casquette d'œnologue salarié. Quand elle parle de son activité professionnelle, Zoé se dit cheffe d'entreprise. Pragmatiques, son mari et elle sont doublement syndiqués à la Confédération paysanne et à la FDSEA. Elle reconnaît partager les valeurs de la confédération paysanne, mais reconnaît également le pouvoir politique du syndicat majoritaire, et des ressources auxquelles il lui permet d'accéder. Elle revendique d'ailleurs la coexistence de différents modèles agricoles.

Paysanne/paysanne : les dénominations majoritairement choisies par nos enquêtés

Comme le montre cette description des parcours de vie de nos enquêtés, des motivations les ayant conduits à s'installer, ainsi que des dénominations choisies pour qualifier leur métier, nous observons la prédominance des termes paysan et paysanne. Que ce soit par choix assumé (pour 6 d'entre eux) ou par défaut (pour l'un d'eux), notons tout d'abord que les sept hommes de notre échantillon se disent « paysan ». Tous ces enquêtés gravitent de près (membre actif, porte-parole départemental) ou de loin (en se revendiquant proche des valeurs) avec le syndicat agricole Confédération paysanne, et/ou ont été accompagnés par l'ADEAR au sein de laquelle certains s'investissent toujours. Comme vu précédemment[57], ces deux structures revendiquent les qualificatifs de « paysan » et « paysanne » pour nommer leur profession, en prenant leur distance (voire en s'opposant) avec les qualificatifs d'« agriculteur » et « agricultrice », mais surtout d'« exploitant » et « exploitante », trop associés au modèle agricole dominant. Parmi ces 7 enquêtés, Tom est le seul à choisir le terme « paysan » par défaut. Il explique ce choix avant tout par son rejet des qualificatifs d'« agriculteur » et d'« exploitant » dans lesquels il se reconnaît encore moins, car trop associés, selon lui, à un modèle agricole dans lequel il ne se reconnaît pas. Même si le qualificatif « paysan » ne « [lui] plaît pas trop » car jugé « trop exclusif », et « pas fédérateur », il correspond mieux au modèle agricole dans lequel il veut ancrer sa pratique.

Quatre enquêtées mentionnent le terme « paysanne » pour, soit l'associer à celui d'« agricultrice », soit pour l'accoler aux termes d'« éleveuse » ou de « maraîchère » qualifiant mieux, selon elles, leurs activités. Le terme d'« agricultrice » est choisi par Marie et Manon, car il leur semble plus neutre, moins clivant. Ces quatre enquêtées gravitent également autour des mêmes organisations professionnelles agricoles mentionnées plus haut et qui revendiquent les termes de paysan/paysanne.

57 Voir partie II. Nommer ou se nommer pour se situer dans le paysage professionnel agricole.

Enfin, deux enquêtées (Zoé et Nathalie) se détournent des termes « paysan/paysanne » pour leur préférer le qualificatif de « cheffe d'entreprise » reflétant la dimension administrative et entrepreneuriale de leur métier. En effet, Zoé, vigneronne indépendante avec son conjoint, est à la tête d'une grande équipe (salariés permanents et saisonniers), et doit gérer l'exportation de son vin vers l'international. La dimension gestionnaire de son métier prend une place plus importante que le temps qu'elle consacre sur le terrain. Néanmoins, elle se distancie du terme d'« exploitation » : « c'est un mot que je déteste […] j'essaie d'être plus paysanne qu'une exploitante ». Si elle ne revendique pas à part entière le terme de « paysanne », elle ne le rejette pas pour autant, au contraire. D'ailleurs, son discours autour des pratiques biologiques et biodynamiques mises en place sur son domaine se rapproche souvent de celui des autres enquêtés. Cette ambivalence à choisir une dénomination s'illustre bien par ses affiliations syndicales, étant à la fois à la Confédération paysanne et à la FNSEA. La deuxième utilisation du terme « cheffe d'entreprise », par Nathalie, renvoie également à une charge administrative trop lourde. Cependant, il semble important de noter que l'exploitation de Nathalie et son conjoint dénote dans notre échantillon. Elle n'est pas en agriculture biologique, mobilise majoritairement les circuits longs de commercialisation, et développe deux ateliers d'élevage hors-sol (canard et veaux). De même, Nathalie est la seule enquêtée à être uniquement affiliée au syndicat majoritaire, le FDSEA. Ainsi, éleveuse hors-sol en intégration, Nathalie passe beaucoup de temps à la gestion administrative de ses lots d'animaux. Même si lors de l'entretien, elle se qualifie tout d'abord d'éleveuse, agricultrice, même de paysanne, elle finit par balayer ces appellations pour se fixer sur l'expression « cheffe d'entreprise ». Cette hésitation sur les termes pour ces deux enquêtées souligne la difficulté à se retrouver derrière une seule appellation, et montre pour certains et certaines la fluidité des dénominations professionnelles, et leurs différents usages en fonction des interlocuteurs et interlocutrices, ou des situations.

Malgré des parcours de vie variés, des origines sociales diverses, et des dotations en capital économique, social ou culturel différenciées, un attrait commun pour le terme « paysan/paysanne » ressort de nos entretiens. Dans les parties suivantes, nous interrogeons le sens qu'elles et qu'ils mettent derrière ce terme, en nous attachant à déceler des éléments communs, mais aussi les nuances qui pourraient apparaître.

SE NOMMER PAYSAN OU PAYSANNE POUR MARQUER UN « RETOUR À LA NATURE » ?

Pour la majorité de nos enquêtés le choix des termes de « paysan/paysanne » s'explique avant tout par le rejet et la forte opposition à la dénomination « d'exploitant/exploitante agricole », allant de « c'est un terme que j'aime pas trop » (Anaïs, éleveuse) à « un mot que je déteste » (Aline, maraîchère). L'exploitant agricole est présenté comme une personne qui ne va jamais sur ses terres, qui « gère [s]on exploitation » (François, éleveur de brebis). Zoé, vigneronne, souligne bien la différence : « moi j'essaie de pas exploiter. J'essaie d'entretenir, de soigner mes vignes, d'en prendre soin, mais pas d'exploiter ». Expression utilisée dans les textes de loi et par l'INSEE, reprise dans l'acronyme du syndicat majoritaire (FNSEA), l'appellation d'exploitant agricole ne trouve pas d'écho favorable au sein de cet échantillon. La mise à distance du verbe « exploiter » par toutes les personnes enquêtées est consciente et voulue. Qu'ils et qu'elles aient suivi une formation agricole ou non, dans leurs imaginaires, « exploiter/exploitant » fait écho aux transformations de la profession agricole ayant eu lieu durant la période d'après Seconde Guerre mondiale, quand les règles du marché et de la technique ont pris sur l'ascendant sur l'observation de la nature.

Derrière la mise à distance du vocabulaire de l'exploitation, nous retrouvons chez nos enquêtés ainsi un discours davantage orienté vers la nature « j'essaie de le faire en accord le plus possible avec la nature » (Marion, éleveuse de bovins), « le respect de la nature » (Guillaume, éleveur de cochons et de brebis), « ça pose plein de questions d'à quel point t'artificialises tes cultures » (Aline, maraîchère). En ce sens, se nommer paysan ou paysanne résonne avec la volonté de réinscrire ses pratiques dans une dynamique plus « naturelle ». Un éleveur parle même de rapport « charnel » à la terre, d'être « à genoux dans les champs ». Les discours des enquêtés se caractérisent ainsi par l'idée d'un retour à la terre, discours déjà relevé par la littérature sur les nouveaux installés non originaires du monde agricole[58]. À la paysannerie est rattachée la symbolique d'un « mode de production naturel, en rupture avec le modèle productiviste »[59]. L'expression de « retour à la nature » est toutefois ambivalente. À l'échelle des individus, le terme de « retour » souligne l'idée qu'il y aurait eu un passé dans lequel ces individus — au sein de leur trajectoire biographique — auraient vécu en milieu rural, ce qui pour les enquêtés n'est pas forcément le cas. Parler de « retour » traduit ainsi davantage la façon dont les autres ne laissent pas transparaître cette proximité à la nature.

Cette proximité revendiquée à la nature ne signifie pas pour autant une mise à l'écart des objectifs de production. Comme nous l'avons déjà évoqué, loin de la « précarité choisie » observée par P. Dolci et C. Perrin[60] chez certains agriculteurs de Sardaigne, nos enquêtés font preuve d'un réel pragmatisme économique, et expriment une logique de contrôle et de maîtrise. Produire nécessite d'intervenir sur les cycles naturels, de mettre

58 Voir par exemple Gazo Cécile, « Se convertir à l'agriculture : du retour au recours à la terre », *Études rurales*, n°2011, vol.1, 2023.

59 Toublanc Monique, « Paysages de bocage et agriculture : "je t'aime moi non plus" », *303 Trimestriel — Monde Paysan*, n°162, 2020.

en place des mécanismes de contrôles des adventices, ou encore de réaliser des traitements préventifs autorisés en agriculture biologique. Ils sont là pour « valoriser » le terrain, « favoriser la croissance » des animaux. L'agriculteur est un « chef d'orchestre », qui « arrive à faire un système qui correspond exactement à [s]es attentes ». En bref, « t'as la garantie que ça fonctionne », « c'est jamais du poker ».

Pour la majorité de nos enquêtés, le terme « paysan » s'inscrit donc dans une critique de la production industrielle sans toutefois se départir d'une nécessité de produire. Comme l'écrit K. Dusan, « ce sont deux visions qui partagent la même vision d'agriculture : il faut produire quoi qu'il arrive, tout le reste est secondaire »[61]. L'impératif de production continue de structurer la vision du métier. S'ils s'opposent à l'exploitant moderne, présenté comme un « exécutant à qui l'on prescrit comment simplifier la nature et la nier », en retrouvant « un travail d'écoute et d'imitation de la nature », cette imitation de la nature a toujours cependant une visée productive.

PAYSAN POUR REVENDIQUER UN PRINCIPE D'AUTONOMIE

Ce souhait de favoriser la production trouve écho dans la quête d'autonomie de la très large majorité des personnes enquêtées. C'est un enjeu qui ressort régulièrement au cœur de ce qui importe pour leurs pratiques : l'objectif est d'être « en autonomie sur la ferme » (Mael, paysan-boulanger et éleveur de brebis viande), car l'autonomie permet d'être « pérenne » (Jacques, éleveur bovin lait). En bref, « notre but serait d'être autonome en tout en fait » (François, éleveur de brebis lait). Dans le cadre d'une population d'enquêtés composée majoritairement d'éleveurs et éleveuses, cette quête d'autonomie se perçoit notamment chez les enquêtés en systèmes herbagers qui permettent un recours plus limité aux intrants extérieurs. Sur onze enquêtés ayant au moins un atelier d'élevage sur leur ferme, les deux seules n'ayant pas procédé à ce choix s'en justifient par le caractère trop accidenté de leurs terrains. La présence de cultures est dédiée, pour partie ou en totalité, à compléter l'alimentation de ces élevages, avec des complémentarités d'usages : les sols sont fertilisés grâce aux effluents d'élevage et l'alimentation des troupeaux est fournie grâce aux produits des cultures. Si cela ne suffit pas à atteindre l'autonomie alimentaire complète du troupeau, cela leur permet de s'en rapprocher. De plus, la multiplicité des débouchés de commercialisation, et ce notamment en circuits courts — vente à la ferme, marchés, magasins de producteurs, colis — leur permet de rester distants des marchés internationaux et de garder un contrôle sur les prix fixés. La crise sanitaire a ainsi renforcé la conviction de Marie, éleveuse de chèvres, quant à la durabilité de son système : « on est l'exemple même de la ferme qui va être résiliente à ça, parce qu'on n'est pas du tout dépendants du méga système ». La logique d'autonomie croise l'envie de s'inscrire davantage sur le territoire, avec des systèmes agronomiques ne nécessitant pas d'intrants extérieurs et la volonté en aval de nourrir des populations locales. La sociologue Frédérique Letourneux définit ainsi le paysan par « la recherche d'un modèle lui garantissant une certaine autonomie »[62]. Cette volonté d'autonomie fait également écho aux travaux de J. Van der Ploeg sur la « repaysannisation » de l'Europe qui, selon lui, se caractérise essentiellement par une recherche d'autonomie par rapport aux marchés mondiaux et à l'agro-industrie[63]. Pour trois enquêtés, la quête d'autonomie se traduit enfin par le fait de gérer sa propre comptabilité, notamment avec l'aide de l'AFOCG[64]. On retrouve dans ces pratiques la définition donnée par la Confédération paysanne de ce qu'est l'autonomie, c'est-à-dire « ne pas être dépendant d'un modèle technique, ni de l'amont, ni de l'aval des filières de production et être en mesure de maîtriser les charges »[65]. Cette quête d'autonomie, ainsi que la centralité qu'elle occupe dans les discours de la majorité de nos enquêtés est d'ailleurs certainement à relier avec leurs liens, plus ou moins étroits avec la Confédération paysanne et les ADEAR locales qui font de l'autonomie un pilier central des systèmes agricoles défendus. « Gagner en autonomie », explique également en partie les bifurcations professionnelles qu'ont connues dix de nos enquêtés. Parmi ces 10, 7 ont quitté des emplois qu'elles et qu'ils jugeaient aliénants. « Obéir à des ordres », « être redevable », « faire des choses qu'on a pas choisies » ont été mentionnés à plusieurs reprises pour expliquer l'envie de changer de carrière, en particulier pour nos enquêtés qui occupaient un poste de cadre. Insatisfaits de leur carrière professionnelle, en recherche de sens, celles-ci et ceux-ci se tournent vers l'agriculture car elle est perçue comme plus à même d'exprimer leur capacité d'action.

À cette notion d'autonomie s'ajoute celle d'autosubsistance, qui se trouve au cœur de l'imaginaire de ce que représente un paysan pour certains et certaines enquêtés : « j'aimais bien l'idée qu'ils soient autonomes, qu'ils fassent leur bouffe, qu'ils aient leurs lapins, leurs poules » (Guillaume, éleveur de brebis viande et porc), « ce qui était important dans une ferme à l'époque, c'était de se nourrir et de vendre le surplus pour se payer ce qu'on ne pouvait pas produire. Et c'était ça un paysan » (François, éleveur de brebis lait), « y a des domaines viticoles où voilà [...] ils font plusieurs pro-

60 Dolci Paula & Perrin Coline, « Retourner à la terre en Sardaigne, crises et installations en agriculture », *op. cit*.

61 Dusan Kazic, « Quand les paysans proposent un "tournant agricole" : de la production aux relations avec les plantes », *Revue Pour*, n°234-235, vol.2-3, 2018, pp.45-51.

62 Letourneux Frédérique, « La vie au village », *303 Trimestriel — Monde Paysan*, n°162, 2020.

63 Van der Ploeg Jan, *Les paysans du XXIe siècle, op. cit*.

64 Association de Formation Collective à la Gestion.

65 Geneviève Pierre, *Produire pour son territoire : de l'autonomie agricole au projet local agro-énergétique. Illustrations dans l'Ouest français*, Dossier présenté pour l'Habilitation à diriger des Recherches, Université de Caen Basse-Normandie, 2013.

ductions, ils ont des animaux, et là je pense que c'est vraiment des paysans » (Zoé, vigneronne). Si ces trois citations remettent l'autosubsistance au cœur du projet paysan, il est intéressant de souligner qu'aucune de ces fermes n'est en capacité de permettre une autosubsistance alimentaire en tant que telle : il s'agit davantage d'une inspiration que d'une réalité. Seule une enquêtée (Marie, éleveuse caprin lait) a pour objectif à terme de recréer un « écosystème vivrier » avec élevage, agroforesterie, arbres fourragers et maraîchage sans travail du sol. Cette absence d'autosubsistance est justement ce qui empêche Zoé, vigneronne, de se nommer paysanne. Elle oppose en effet son modèle en monoculture avec celui d'une « vraie agriculture paysanne » qui permettrait selon elle d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Elle mentionne néanmoins tout d'abord son envie de planter des oliviers avant d'ajouter si possible l'idée de créer un verger et un potager, la viticulture la plaçant selon elle dans un état de fragilité économique et de dépendance au marché à l'aune d'un changement climatique menaçant chaque année ses vignes.

S'il n'est pas atteint à l'échelle de la ferme, cet objectif d'autosuffisance tend à dépasser celle-ci pour se retrouver à l'échelle du réseau de producteurs. À ce titre, plusieurs enquêtés créent des liens par le biais de la vente en magasin de producteurs, ces « points de vente, créés et gérés par un groupe d'agriculteurs qui s'associent pour vendre leur production directement au consommateur, sans intermédiaire »[66]. Ces magasins jouent un rôle important dans la création de liens, y compris alimentaires, entre les différents producteurs. François, éleveur de brebis lait, explique ainsi avoir convenu d'un accord avec les autres membres du magasin de producteurs, en cas d'effondrement : « on se mettrait en place un système de troc. Qu'en fait on mangerait tous de tout, un système d'échanges, et que nous au moins on mangerait ». Ce système d'échange serait une façon d'atteindre une certaine autosuffisance alimentaire à l'échelle du réseau de producteurs. Le troc est une pratique déjà développée par plusieurs enquêtés, du vin contre les légumes des maraîchers locaux, des paniers de légumes contre du fumier. Lorsqu'ils s'interrogent sur la viabilité économique de leurs fermes, les enquêtés intègrent dans cette mesure la présence de ces échanges comme façon de s'alimenter : « on se rémunère pas trop mais en fait on mange nos légumes, sur la ferme il y a du pain, il y a de l'agneau, on fait du troc aussi » (Aline, maraîchère), « travailler dans un magasin de producteurs aussi, c'est un petit truc, des caisses de légumes aussi des maraîchers qui disent "prenez", des fromages en fin de semaine » (Antoine, éleveur). Cette capacité à l'autosubsistance n'est pas indissociable ainsi de la capacité à construire des réseaux de solidarité. Enjeu mis en avant notamment par la Confédération paysanne, on retrouve dans les discours l'accent mis sur la « convivialité avec les autres paysans », la « bienveillance » ou la découverte de gens « soudés ». Un des enquêtés déclare ainsi être sur un territoire « avec une forte dynamique de paysans » en raison notamment de cette « agriculture de groupe ». Cette logique se structure beaucoup dans cet échantillon notamment autour des magasins de producteurs.

Ces notions d'autonomie et d'autosuffisance prennent notamment sens face aux craintes liées au changement climatique, qui est « côtoyé tous les jours » et qui est une source d'inquiétude, « d'un point de vue strictement humain de comment on va s'alimenter » (Zoé, vigneronne). Cette conscience du changement climatique est très présente chez ces enquêtés qui vont jusqu'à espérer « qu'on n'arrivera pas à tout tuer ». Imprégnés de cette inquiétude, mais également dans ce contexte d'années post-confinement, l'autonomie de leurs fermes est souvent évoquée au prisme de leur capacité à survivre en cas d'effondrement : « demain la société, elle s'effondre, et on a de quoi se nourrir et être à l'abri aussi » (Marie, éleveuse de chèvres), « demain tout s'effondre, nous on est encore là tu vois » (Aline, maraîchère). Un des enquêtés oppose son système à celui de « quelqu'un qui habite à 50 km » de son travail : « il fait quoi si… ». Dans le contexte de changement climatique, la dépendance au gasoil pose particulièrement question, limitant l'autonomie vis-à-vis des intrants extérieurs. La ressource pétrolière, nécessaire entre autres pour le carburant des tracteurs, demeure une question en suspens pour une partie des enquêtés. Néanmoins, elle les invite à imaginer d'autres scénarios. Installée en maraîchage, une des enquêtés mentionne très vite la possibilité d'une pénurie de pétrole et donc de plastique — nécessaire à la fabrication des bâches qu'elle utilise pour limiter l'enherbement. Elle indique par conséquent que « s'il y a plus de pétrole et plus de plastique, bah forcément qu'il va y avoir des potagers, du maraîchage partout pour que tout le monde vive ». L'évocation de l'épuisement des ressources l'amène ainsi à « ré-imaginer le monde », en se projetant dans un scénario « collapsologiste ». Pour un autre enquêté, éleveur brebis, qui modèle toute sa ferme autour de l'impératif d'autonomie, la question de sa dépendance envers le pétrole l'amène à évoquer des pratiques alternatives : « une paire de chevaux de trait, trouver une vieille faucheuse ». Tout comme d'autres, il souligne la façon dont son système reste dépendant du gasoil, alors qu'il ne peut précisément pas le produire sur place.

Nos enquêtés renouent ainsi avec l'idéal d'une agriculture paysanne dont le pilier serait l'autonomie, complété par une possible autosubsistance, actualisé sur fond de crise climatique. Encore une fois, la centralité

66 Jaouen Annabelle, Jaeck Mélanie, Joly Cédrine & Kessari Myriam, « Les magasins de producteurs : vers un renouveau de l'action collective des PME agricoles », *Revue internationale PME*, n°3-4, vol.33, 2020, pp. 261-296

de ces notions dans les discours de nos enquêtés est certainement à relier avec les raisons les ayant poussés à réaliser des bifurcations professionnelles. Sensibilisés aux enjeux d'alimentation et d'environnement lors de leurs trajectoires scolaires et professionnelles, désireux de fuir un système capitaliste jugé sans avenir, et désireux de proposer une nouvelle façon d'appréhender le monde, elles et ils ont trouvé dans l'agriculture un moyen de mettre en pratique leurs convictions. Ces aspirations dépassent en effet la seule volonté de maîtrise de leurs pratiques et deviennent dans leurs discours une réponse à un potentiel effondrement. Selon le politologue E. Fougier, la crainte de l'effondrement est une des raisons pour lesquelles les jeunes générations se lancent vers la campagne, dans une logique survivaliste. C'est notamment une des raisons évoquées par Marie, éleveuse caprine, qui a pris la décision de s'installer avec son conjoint suite à la crise sanitaire du Covid-9 « on a passé notre premier confinement en mode « c'est la fin du monde »[67].

PARTICIPER À LA TRANSITION SANS ÊTRE EN CONFRONTATION

Si sept enquêtés revendiquent exclusivement la dénomination de « paysan » (parmi lesquels pour quatre d'entre eux : Mael, Guillaume, François et Jacques), ce choix de désignation se reflète dans l'engagement présent ou passé au sein de la Confédération paysanne[68]), le terme paysan ne fait cependant pas l'unanimité, et ce du fait de son caractère jugé trop « politique ».

Deux enquêtés (Marie et Tom) expliquent ainsi s'en éloigner car ils ne souhaitent pas « être en opposition » (Tom, paysan-boulanger et éleveur de bovins), « paysan ça fait tout de suite connoté politique » (Marie, éleveuse de caprins). Paradoxalement, si la Confédération paysanne est présente dans l'environnement de nos enquêtés, elle ne fait pas toujours l'unanimité, car jugée parfois trop « clivante ». Certains enquêtés préfèrent ainsi s'investir au sein des ADEAR pour accompagner d'autres paysans ou paysannes, pour partager leur expérience avec elles et eux, dans un environnement jugé « moins politique » : François, impliqué activement dans la Confédération paysanne au début de sa carrière explique : « politique je veux plus trop. Je soutiens beaucoup plus l'ADEAR que la Conf » (éleveur de brebis). Tom nous explique : « j'ai une tendance qui est clairement plutôt Confédération paysanne », mais elle se trouve « dans un entre soi des fois trop militant » (paysan-boulanger, éleveur de bovins). La question se pose ici de la spécificité de cette région[69], un des enquêtés mentionnant soutenir davantage les actions de la Confédération à l'échelle nationale, considérant l'antenne départementale comme trop extrême.

L'opposition que peut représenter le terme paysan aux autres acteurs du monde agricole limite son appropriation et s'inscrit ainsi dans une nouvelle logique militante. Rattachée à l'écologie politique des années 1970 comme contre-pied de l'agro-industrie, la distanciation marquée par ce terme à l'agriculture conventionnelle n'est plus partagée par toutes et tous comme objectif premier. Tom, paysan-boulanger et éleveur, se revendiquant par défaut paysan, non-affilié à la Confédération paysanne, mais reconnaissant une proximité idéologique, explique : « je suis pour l'agriculture paysanne, mais un moment si on n'est pas ouvert et qu'on n'a pas des échanges [...] on va être tous comme des cons ». Selon lui, l'alimentation dépendant encore largement d'un modèle d'agriculture plus intensif, il est dommage d'exclure cette catégorie d'agriculteurs des discussions pour faire évoluer les pratiques. Cette critique est reprise par l'autre paysan-boulanger de notre échantillon, qui lui à l'inverse s'inscrit dans une démarche très militante à la Confédération paysanne, mais qui pour autant craint « de se retrouver entre néo-ruraux, entre fermes diversifiées, en vente directe, dans notre coin c'est très bien, mais entourés d'énormes fermes, qui sont plus du tout à taille humaine, qui sont plus du tout familiales, qui sont plus du tout écologiques ». Selon lui, les valeurs paysannes qu'ils portent n'ont pas vocation à « renverser le système agricole, mais plutôt à l'accompagner dans une transition plus écologique ». Avec des pratiques agricoles qui demeurent dans le contrôle, dans la volonté de maîtriser les pratiques pour assurer une production, ce qui importe pour nos enquêté·e·s, c'est de témoigner de la faisabilité de leurs modèles agricoles pour pouvoir les multiplier. Il ne s'agit pas d'être en opposition frontale à l'agriculture conventionnelle, mais de montrer une autre voie. C'est ce qui explique par ailleurs que deux enquêtés aient pu hésiter entre des termes si différents de « paysans » à « cheffe d'entreprise », la dimension entrepreneuriale ne semblant pas antinomique de la paysannerie. Derrière cette vocation se trouve la volonté d'assurer des revenus stables et la fierté de souligner la rentabilité économique de leurs systèmes, les distinguant des « néo-paysans » décrits par G. d'Allens et L. Leclair[70].

Par ailleurs, cette quête d'un modèle réalisable se retrouve également dans la recherche d'un modèle qui permette « d'avoir des loisirs », « une vie à côté ». Comme l'explique Marie, éleveuse de chèvres, « on

67 Fougier Eddy, « France rurale : l'engouement des jeunes est-il durable ? » *in* Abis Sébastien & Brun Matthieu (dir.), *Le Déméter 2021*, Iris Éditions, 2021, pp. 173-188

68 Leur engagement dans le syndicat s'explique par leur envie de défendre leur vision de l'agriculture et de soutenir celles et ceux qui partagent cette vision.

69 Pour rappel, le Quercy constitue notre territoire d'étude. Si la grande majorité de ce territoire historique correspond aujourd'hui au département du Lot, il s'étend également sur la partie Nord du Tarn-et-Garonne et l'extrémité Ouest de l'Aveyron. Réparti·e·s sur ces trois départements, nos enquêté·e·s peuvent faire référence aux différentes sections départementales de la Confédération paysanne, ou aux différentes ADEAR. Dans le cas discuté ici, l'enquêtés fait référence à la Confédération paysanne Aveyronnaise.

70 D'Allens Gaspard & Leclair Lucile, *Les néo-paysans*, Paris, Seuil (coll. « Reporterre »), 2016.

a en général pas envie de reproduire le schéma agricole d'il y a 20 ans ou 30 ans. De trimer et de plus voir personne ». Le manque de temps est un problème régulièrement mentionné, jusqu'à parler même « d'auto-esclavagisme ». Conscients de la non-durabilité de modèles agricoles aussi intensifs en travail, ces enquêtés soulignent le chemin restant à parcourir pour permettre de réaliser ce métier sans avoir à travailler plus de 60 heures par semaine. Pour elles et pour eux, « être paysan/paysanne » ne résonne plus avec l'idée de dédier sa vie à un projet agricole, dans la fierté de la difficulté du métier, notamment si ce projet doit devenir une alternative envisageable.

CONCLUSION

Alors que les discours portés par les médias, et parfois même par les principales organisations professionnelles agricoles, continuent de présenter la population agricole comme un groupe social homogène, les travaux sociologiques de ces dernières décennies montrent une autre réalité : celle d'une population hétérogène caractérisée par différentes origines et positions sociales, et celle d'un paysage professionnel agricole traversé par de débats internes, plus ou moins conflictuels. La recherche présentée dans cet article s'inscrit dans le sillage de ces travaux en se focalisant sur une fraction de cette population, les personnes s'installant en agriculture et dont les parents n'exerçaient pas la profession agricole. Nous avons choisi d'aborder leur positionnement dans le paysage agricole en interrogeant les dénominations professionnelles revendiquées et les pratiques professionnelles associées.

Nos résultats montrent que les personnes enquêtées, bien que non originaires du monde agricole, mobilisent les termes historiquement présents et utilisés par la profession agricole pour se nommer, et s'inscrivent dans des luttes et des rapports de pouvoir déjà existants au sein du paysage professionnel agricole. Agriculteurs/agricultrice, chefs/cheffes d'entreprise ou paysans/paysannes apparaissent présents dans leurs discours et suggèrent des rapports différenciés au métier. Quand une enquêtée se revendique cheffe d'entreprise, elle souhaite rendre compte de l'aspect très administratif et gestionnaire de son travail ; quand une enquêtée se dit agricultrice c'est parce qu'elle souhaite plus insister sur les aspects techniques de son activité que sur les aspects « mode de vie » ; quand plusieurs enquêtés se nomment paysan ou paysanne, c'est bien par choix conscient pour évoquer un rapport au métier affirmant l'importance du lien à la nature et à l'autonomie.

Les dénominations « paysan ou paysanne » demeurent celles utilisées par la majorité des personnes enquêtées. Comme l'écrivait E. Deleage[71], bien que la « fin des paysans » soit régulièrement annoncée depuis plusieurs décennies, le terme, son usage et son appropriation par les travailleurs du secteur agricole se poursuivent. Cependant, les mots, et en particulier leurs usages étant socialement construits[72], le sens donné évolue au gré des changements historiques et culturels. Certains usages peuvent alors être écartés, certains renforcés, quand d'autres peuvent émerger. Si par certains aspects, nos enquêté·e·s s'insèrent dans des usages du terme paysan hérités du passé, ils contribuent aussi à le redéfinir en proposant de nouveaux contours. En revendiquant ce terme, ils et elles ne s'inscrivent plus dans l'opposition à la ville structurant les sociétés paysannes définies par H. Mendras[73]. Cette « opposition » se caractérise désormais davantage par une critique à l'agro-industrie et une agriculture hors-sol. De plus, cette critique ne se fait pas à contre-courant des attentes de la population non agricole, mais au contraire, en étant porteuse de pratiques ancrées au territoire, soucieuses de l'environnement ou tournées vers différents circuits de commercialisation, elle se trouve être en adéquation. Nous faisons l'hypothèse que cette adéquation pourrait s'expliquer par différents facteurs : ne pas avoir grandi dans une famille agricole et donc ne pas avoir à composer avec des pratiques professionnelles déjà en place, être passé par des formations universitaires poussant à la réflexivité dans le rapport au vivant, ou bien avoir connu une ou des expériences professionnelles ayant pointé les limites du modèle agricole conventionnel. Par exemple, les enquêtés issus de formations supérieures longues, passés par les écoles d'agronomie ou des masters universitaires en écologie, ou la remise en question du modèle agricole productiviste (et de ces conséquences économiques, sociales et environnementales néfastes), revendiquent toutes et tous, à différents degrés, le titre de paysan ou de paysanne. À l'opposé, l'une des seules enquêtés à ne pas revendiquer la dénomination de paysanne, mais se sentant plus proche des termes de « cheffe d'entreprise », puis d'« agricultrice » et ensuite d'« éleveuse », a vu toute sa trajectoire scolaire se dérouler en lycée agricole où elle a reçu une formation plus technique. Son parcours de vie ne l'a pas conduite à remettre en question de façon évidente le modèle dominant agricole. D'ailleurs, elle est l'une des seules membres de la FNSEA qui revendique l'emploi du terme d'« exploitant agricole ».

Ce dernier point ouvre la réflexion sur l'articulation entre revendication d'une dénomination professionnelles et l'appartenance syndicale ou l'implication dans certains organismes d'accompagnement de l'agriculture. Dans notre étude, toutes les personnes se revendiquant « paysan/paysanne » ont gravité ou gravite toujours autour d'organisations professionnelles agricoles (Confédération paysanne ou ADEAR) prônant une agriculture paysanne, souvent en opposition avec le modèle agricole prôné par les instances majoritaires. Non issus de familles agricoles, certaines et certains ayant des profils atypiques éloignés, *a priori*, de l'agri-

71 Deleage Estelle, « Paysans malgré tout ! », *op. cit.*

72 Dufoix Stéphane. « Du poids des mots », *Diasporas : Circulations, Migrations, Histoire*, n°296, 2014, pp. 12-29.

73 Mendras Henri, *La fin des paysans, op. cit.*

culture, elles et ils se sont dirigés vers ces structures, en particulier les ADEAR, plus à même de les accompagner dans des projets perçus comme atypiques[74]. Lors de ces expériences, passagères ou toujours d'actualité, nous faisons l'hypothèse que nos enquêtés ont trouvé des façons d'appréhender l'agriculture faisant écho à leurs propres visions, et éventuellement les renforçant. Installés en agriculture biologique, en commercialisation en circuits courts, avec des élevages en système herbager, elles et ils se regroupent par une communauté de pratiques. Elles et ils se retrouvent derrière l'envie d'être plus proche de la nature, la recherche forte d'autonomie dans leur production, et la quête d'une auto-suffisance alimentaire. Cette dernière, si elle ne s'inscrit plus sur leur ferme, peut se recréer autour de réseaux de solidarité locaux.

Soulignons également que l'usage homogène de ce terme « paysan/paysanne » cache, même dans notre échantillon, des modes de vie, des revenus et des pratiques sociales différenciées. En effet, si nous relevons des points communs dans le sens donné au terme, cela ne veut pas dire que toutes et tous ont des positions sociales équivalentes. Quand certaines et certains disent se dégager un revenu équivalent à celui d'un ou d'une employé du secteur privé, d'autres ne se dégagent qu'un « SMIC[75] », et certains reconnaissent vivre dans une précarité subie. De même si certaines et certains ne subissent pas leur emploi du temps, ils sont en capacité de prendre du temps libre, voire de partir en congé, d'autres semblent submergés par la charge de travail. L'utilisation de la dénomination « paysan/paysanne » rapproche certes les individus dans leur conception du métier, mais se faisant, elle peut effacer des réalités sociales bien différentes d'un travailleur du secteur agricole à l'autre.

Par ailleurs, si la réémergence du terme paysan durant la dernière partie du XX^{e} siècle s'inscrivait dans le mouvement de l'écologie politique, pour les personnes enquêtées, cette dimension politique ne prend pas toujours la même ampleur. Cette « repaysannisation », pour reprendre l'expression de J. Van der Ploeg[76], ne cherche plus à s'opposer frontalement au modèle agricole dominant. L'objectif est davantage de créer un système qui fonctionne agronomiquement et assure une rentabilité économique afin d'accompagner la transition du modèle conventionnel. De cette façon, nos enquêtés s'inscrivent dans de nouvelles logiques entrepreneuriales alliant pragmatisme économique, aspirations sociales et soucis de l'environnement. Sans surprise, nous observons donc des usages du terme paysan qui demeurent en continuité des usages précédents (revendication d'un rapport fort à la nature, désir d'autonomie face à l'agro-industrie), articulés avec des usages qui apparaissent plus en rupture (ne pas être dans une confrontation ouverte avec le système dominant, ne pas dédier sa vie à l'activité agricole et trouver un équilibre avec vie professionnelle et personnelle). L'usage du terme semble donc prolonger la volonté de celles et ceux qui le revendiquaient dans les années 1980 pour marquer leur opposition au modèle agricole productiviste, sans pour autant vouloir « faire de vagues ». Nous pouvons y voir une volonté de nos enquêtés, non originaires du monde agricole, de se faire accepter et percevoir comme légitimes au sein du paysage professionnel agricole.

Avant de terminer, nous souhaitons évoquer un point non discuté jusqu'à présent mais qui mériterait de s'y attarder plus longuement si nos données nous le permettaient. Il n'aura certainement pas échappé aux lectrices et aux lecteurs de cet article que l'ensemble des hommes de notre échantillon revendique le terme de « paysan », quand l'ensemble des femmes ont plus de mal à revendiquer le seul titre de « paysanne ». Hasard dû à un échantillon de petite taille ou bien reflet de valences différentes attribuées aux deux termes (que, dans cet article, nous avons traité de façon équivalente) ? Il nous semble, sans pouvoir l'affirmer, que la deuxième option correspond mieux à la réalité. En effet, le terme « paysanne » semble moins convaincre les femmes de notre échantillon n'y associant pas spontanément le caractère « noble » ou « ancré dans l'histoire » associé au terme « paysan ».

74 Baysse-Lainé Adrien, « Vers un accès au foncier plus inclusif pour les néo-agriculteurs ? Informations, réseaux et autochtonie », *Espaces et Sociétés*, n°186-187, 2022, pp. 191-210.

75 Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance.

76 Van der Ploeg Jan, *Les paysans du XXIe siècle, op. cit*.